



FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANT·E·S : DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'hémorragie des recrutements observée pour la plupart des métiers de l'enseignement et de l'éducation conduit le ministère de l'Éducation nationale à annoncer une nouvelle réforme de la formation initiale des enseignant·e·s pour la rentrée 2024.

Le Sgen-CFDT vous propose une analyse de la situation pour disposer d'éléments clairs et objectifs. Et pour éviter les mauvais choix...

La succession des réformes depuis plus de dix ans a considérablement fragilisé tout le dispositif de la formation initiale, domaine partagé entre les ministères de l'Éducation nationale (MEN) et de l'Enseignement supérieur (MESR) depuis la mastérisation de la formation des enseignant·e·s et des conseiller·e·s principaux·ales d'éducation (CPE) en 2010. Il est fondamental d'améliorer le dispositif existant plutôt que de provoquer un nouveau choc institutionnel par un cinquième déplacement du concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) en moins de quinze ans. « Une école normale du 21^e siècle » annoncé par le MEN n'a rien de visionnaire pour le Sgen-CFDT. **Le Sgen-CFDT défend l'alignement des premier et second degrés pour le recrutement des enseignant·e·s, l'universitarisation, la professionnalisation et la rémunération de la formation initiale.**

Rappel historique

- **1966** Au congrès de Caen, le Sgen-CFDT revendique la création d'instituts universitaires de pédagogie (IUP) pour former ensemble, au niveau licence, « les professeurs et les instituteurs ».
Les instituteurs et les institutrices sont recruté·e·s au niveau du baccalauréat. 1966
- **1989** Le Sgen-CFDT accueille favorablement la « loi Jospin » d'orientation sur l'éducation qui implique la création d'un Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) dans chaque académie. Les enseignant·e·s du premier degré deviennent des professeur·e·s des écoles, fonctionnaires de catégorie A, à l'instar de leurs collègues du second degré.
Les niveaux de recrutement des enseignant·e·s des premier et second degrés sont alignés au niveau licence (L3). 1990
- **2007** Intégration des IUFM aux universités prévue par la « loi Fillon » d'orientation et de programmation pour l'avenir de l'École de 2005.
- **2010** Première réforme de la mastérisation de la formation des enseignant·e·s et des CPE, et suppression de la formation pendant l'année de stage.
Les enseignant·e·s et les CPE sont recruté·e·s à bac + 5, les épreuves sont en cours de M2. 2010
- **2013** Le Sgen-CFDT soutient la création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé) et la mise en œuvre du nouveau master aux métiers de l'enseignement, de la formation et de l'éducation (MEEF).
Le recrutement est en fin de M1 et la titularisation reste à bac + 5. 2013
- **2016** Lors du Congrès du Sgen-CFDT à Aix-les-Bains, une motion est votée pour la suppression des concours de l'Éducation nationale en fin de M1 et l'ouverture de discussions sur la place du concours et la nature des épreuves.
- **2017** Le conseil fédéral vote une motion pour un déplacement du concours en fin de master 2 sous conditions : continuum de formation de la licence au MEEF, épreuves professionnalisantes en nombre limité pour les concours, rémunération des étudiant·e·s en alternance dans le MEEF.
- **2019** Le Sgen-CFDT ne soutient pas la réforme Blanquer sur la transformation des Espé en Institut nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé) et le déplacement du concours en fin de M2 sans conditions suffisantes.
Le recrutement est en fin de M2. 2021

DES CHIFFRES-CLÉ

- 50 % des enseignant-e-s débutent leur carrière sans jamais avoir vu un-e élève pendant leur formation.
- Ces dernières années, les démissions d'enseignant-e-s et les demandes de rupture conventionnelle ont augmenté.
- En 5 ans, la part de contractuel-le-s dans l'Éducation nationale est passée de 14,5 % à 22 %.
- 64 % des étudiant-e-s des Inspé plébiscitent l'alternance.
- 64 % des étudiant-e-s (67 % chez les étudiant-e-s issu-e-s de catégories socioprofessionnelles défavorisées, ou CSP-) pensent qu'un master 2 est le bon niveau pour devenir enseignant (13 % pour la licence).
- 68 % des étudiant-e-s pensent être bien préparé-e-s dans un Inspé.

Source : Rapport d'activité 2022 du Réseau des Inspé et enquête Ipsos.

UNE FORMATION MALMENÉE...

- À la rentrée 2022, 53 700 étudiant-e-s se sont inscrit-e-s en Inspé : c'est une baisse de plus de 13 % par rapport à la rentrée précédente.
- Faute d'alternance suffisamment rémunérée en MEEF, beaucoup d'étudiant-e-s préfèrent devenir contractuel-le-s pour toucher un salaire.
- En quinze ans, le temps de formation initiale pendant l'année de stage est passé de 450 heures d'enseignement à 250 heures aujourd'hui (-55 %). Inversement, le volume de stage a augmenté de 50 %.
- Les étudiant-e-s et les stagiaires mis en responsabilité sans préparation suffisante sont des moyens d'enseignement pour combler le déficit d'enseignant-e-s. Le stage ne joue plus son rôle de formation comme il devrait.

DES CONCOURS À BOUT DE SOUFFLE...

- À la session 2023, 3 163 postes n'ont pas été pourvus, faute de candidat-e-s : 1 315 dans le premier degré et 1 848 dans le second degré.
- En 2019, 84 131 inscriptions au CRPE ; 42 724 en 2023 et seulement 17 808 candidat-e-s aux premières épreuves pour 8 159 postes offerts.
- La totalité des 1 581 candidat-e-s au CRPE 2023 inscrit-e-s sur liste complémentaire a dû être appelée dès la rentrée.
- Les épreuves des concours actuels ne permettent pas d'évaluer l'ensemble des compétences professionnelles et elles ne sont pas adaptées à une population de candidat-e-s en pleine mutation : 40 % des lauréat-e-s sont en reconversion professionnelle.

UNE FONCTION PUBLIQUE EN CRISE...

- Être fonctionnaire aujourd'hui n'attire plus : chute de 11 % du nombre de candidat-e-s aux concours externes de la fonction publique d'État, 33 % dans la fonction publique territoriale et 18 % dans la fonction hospitalière.
- Le taux d'absence des candidat-e-s reste élevé dans les trois versants de la fonction publique, ce qui soulève d'importantes difficultés de gestion pour les organisateurs.

Une situation internationale alarmante

La désaffection pour le métier d'enseignant dépasse les frontières : il manque encore aujourd'hui 44 millions d'enseignant·e·s à travers le monde pour atteindre une « éducation de base universelle d'ici 2030 » selon le dernier rapport 2023 de l'Unesco. Selon des estimations nationales, il va manquer par exemple...25 000 enseignant·e·s d'ici 2025 en Allemagne, 30 000 au Portugal d'ici 2030. L'Allemagne, le Portugal, la Suède ou encore l'Italie font par ailleurs face à des départs massifs à la retraite.



Au niveau de l'école, 60 % des enseignant·e·s ont plus de 50 ans en Italie, 37 % en Allemagne, 42 % au Portugal, 36 % en Suède et 23 % en France, selon l'OCDE.

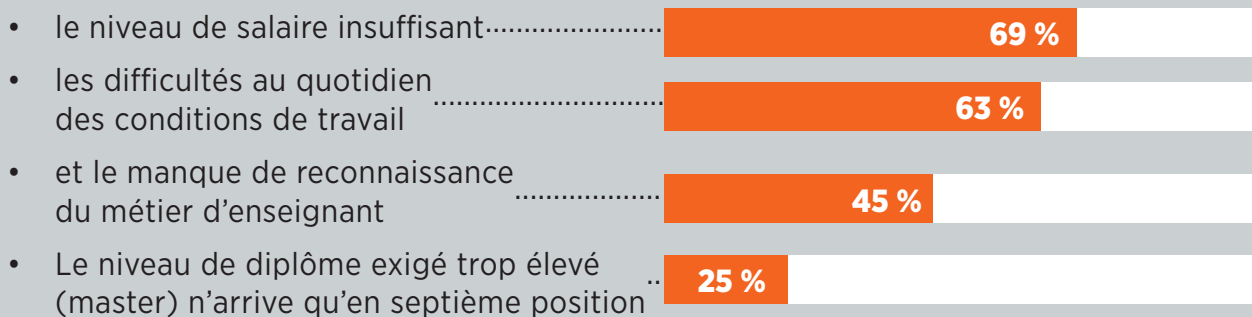
LE PROBLÈME : LE MANQUE D'ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER

Selon une enquête Ipsos pour la Cour des comptes (avril 2022), les raisons invoquées par les étudiant·e·s qui n'envisagent pas de devenir enseignant·e·s sont essentiellement :

- la rémunération (insuffisante),
- les conditions de travail (difficiles),
- le manque de reconnaissance du métier, le manque de perspectives de carrière,
- l'affectation (non choisie).

La durée des études exigée et le niveau de diplôme trop élevé (master) n'est pas une raison significative, même chez les étudiant·e·s dont les deux parents appartiennent à une CSP-.

Pour cette catégorie d'étudiant·e·s, les trois aspects qui rendent le métier d'enseignant du 1^{er} degré peu ou pas attractif sont ¹...



¹ Le total est supérieur à 100 car trois réponses étaient possibles.

Le Sgen-CFDT inscrit pleinement ses revendications dans les préconisations de l'Unesco et du Comité syndical européen de l'Éducation (CSEE).

« Il faut mieux valoriser, mieux former et mieux soutenir les enseignant-e-s. » (Unesco)

« Le seuil de qualifications académiques minimal, fixé au niveau master par la plupart des pays européens, est nécessaire pour garantir des personnels de haute qualité. » (CSEE)

Il est essentiel de lutter contre toutes tentatives de déréglementer les conditions minimales pour enseigner. Cela porterait atteinte à la qualité de l'éducation et au statut des enseignant-e-s. Exiger des conditions minimales pour enseigner contribuera également à promouvoir une revalorisation des salaires des enseignant-e-s, déterminés sur la base de leur degré de qualifications.

Le Sgen-CFDT soutiendra toute évolution qui garantira...

- la compatibilité entre une formation universitaire exigeante en alternance et rémunérée, et un concours de recrutement de professionnels de l'enseignement et de l'éducation ;
- le maintien de l'alignement des niveaux de recrutement et de formation des enseignant-e-s et des personnels d'éducation entre premier et second degrés.

Pour le Sgen-CFDT, revenir à un recrutement au niveau de la licence pour les professeur-e-s des écoles n'est pas acceptable.

D'une façon plus générale, le Sgen-CFDT revendique toujours le maintien du même schéma de recrutement, de formation initiale et de rémunération pendant la formation pour tous les corps d'enseignement et d'éducation, afin d'ancrer une égale dignité et une égale reconnaissance de ces personnel sur l'ensemble de la carrière.

POUR ALLER PLUS LOIN

« Le CRPE en fin de L3... quelles conséquences ? », site du Sgen-CFDT, nov. 2023, <https://vu.fr/qxsCP>

« Risque de crash de la formation des enseignant-e-s du premier degré », site du Sgen-CFDT, janv. 2023, <https://vu.fr/wOQht>

Rapport d'activité 2022, Réseau des Inspé, <https://vu.fr/iOQN/>

« Facteurs d'attractivité et de rejet du métier d'enseignant chez les étudiants », Cour des comptes / Ipsos, mai 2022, <https://vu.fr/WaDze>

« Baisse des effectifs en Inspé en 2022-2023 », Note flash du SIES, n° 8, juin 2023, <https://vu.fr/hPUo>

« Les données statistiques des concours de recrutement de professeurs des écoles de la session 2023 », ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, sept. 2023, <https://vu.fr/PIxBD>

« Fonction publique : les difficultés de recrutement par concours », Vie publique, fév. 2023, <https://vu.fr/vLoLC>

« Journée mondiale des enseignants 2022. La transformation de l'éducation commence par les enseignants », Unesco / Unicef / Internationale de l'éducation, 5-7 oct. 2022, <https://vu.fr/OJDKA>

« Regards sur l'éducation 2023. Les indicateurs de l'OCDE », OCDE, oct. 2023, <https://vu.fr/xTGca>

« Conférence spéciale du CSEE 2022 », mai 2022, Comité syndical européen de l'éducation, <https://vu.fr/EgFfn>

« Baromètre I-BEST 2023. Comment la santé et le bien-être des personnels de l'éducation façonnent l'avenir ? », <https://vu.fr/fmOUO>